

La création d'un régime universel de retraite est aujourd'hui au point mort. Cela n'empêche pas de voir la question d'une réforme revenir régulièrement sur le devant de la scène. Avec comme objectif évoqué : permettre de résorber le déficit causé par la pandémie. Mais prendre des mesures rapidement produirait-il vraiment les effets escomptés ?

Écrit par [Adeline Lorence](#) | Publié le 28/05/2021 à 12h49 & Mis à jour le 28/05/2021 à 21h38

Partager [f](#) [t](#) [in](#) [🔗](#) [🔖](#)



Écouter cet article



C'est une petite musique qui revient à chaque interview de Bruno Le Maire. La réforme des retraites, loin d'être enterrée définitivement, aurait encore plus d'utilité en cette période de crise. "Notre stratégie de désendettement est claire et repose sur trois leviers : une croissance forte, une règle de dépenses pluriannuelles pour maîtriser la dépense publique sur 5 ans, et la poursuite des réformes de structure, comme celle de l'assurance-chômage, mais aussi celle des retraites le moment venu", détaille-t-il dans une interview donnée [aux Echos](#) ce jeudi 27 mai. Tout est dans le "moment venu". Y-a-t-il urgence à prendre des mesures dès maintenant ? Si le locataire de Bercy prend toutes les précautions en disant que ce n'est pas "à lui de fixer le calendrier", il affirme cependant que "la réforme des retraites doit consolider le financement de notre protection sociale".

Si rien n'est fait rapidement, notre système de protection sociale, basé sur la solidarité entre les générations, pourrait-il s'écrouler ? "Oui le déficit est important, la dette se creuse mais aujourd'hui l'inflation est très faible, la demande est suffisante et la dette est financée à des taux négatifs ou nuls, tempère Henri Sterdyniak, économiste à l'Observatoire

génération. Donc le déséquilibre démographique va déséquilibrer tout notre système social. Il faut anticiper plutôt qu'attendre. La crise a empiré un système vacillant du fait de la démographie", prévient de son côté Maxime Sbaihi, économiste, directeur général du think-tank libéral Génération libre.

>> Notre service Retraite pour les particuliers - Confiez à un expert la mission de vérifier, calculer, optimiser vos droits à la retraite et/ou de vous assister pour liquider votre retraite. Vous bénéficierez d'un tarif préférentiel (remise de 20% pour les internautes de Capital)

On le voit bien, la question centrale n'est pas de savoir s'il faut réformer, mais quand ? Tout en sachant que le calendrier est très resserré jusqu'à la présidentielle. "Il n'y a pas d'urgence à prendre des mesures dès 2021 ou même 2022. La retraite sera plutôt un sujet pour 2023-2027, prévoit François Ecalle, président de l'association Fipeco (Finances publiques et économie). C'est à ce moment aussi qu'il faudra que l'on montre à nos partenaires européens qu'on ne laisse pas filer nos finances publiques éternellement". Si l'on regarde d'un peu plus près, il s'agit de savoir si la soutenabilité de notre régime de retraite est réellement en danger. "Du point de vue des retraites il n'y a pas d'urgence. Le déficit est soutenable, affirme Michael Zemmour, économiste membre du Laboratoire interdisciplinaire d'évaluation des politiques publiques (Liepp) de Sciences-Po Paris. Pour la soutenabilité du système à long ou moyen terme, il faudra l'évaluer en fonction de l'évolution du Produit intérieur brut. C'est à ce moment qu'il faudra décider d'ajuster ou non les recettes et les dépenses", juge-t-il.

Les solutions qui se profilent

Si l'urgence d'une réforme ne semble pas se confirmer, c'est aussi parce qu'il faut le temps de trancher entre une réforme systémique (qui refonde tout le système) ou paramétrique (qui consiste à prendre une mesure comme le report de l'âge légal). Il y a plus d'un an, c'est une réforme système avec la création d'un régime universel qui est passée en force

Des mesures touchant les retraites pour financer la dépendance

S'il ne s'agit pas de réformer les retraites pour rembourser la dette, l'autre argument qui revient régulièrement est celui de financer la dépendance. "La dépendance et la retraite c'est le même sujet, affirme Sbaihi. La démographie fait que la France est confrontée à un vieillissement de la population qui n'est ni préparé, ni budgété", ajoute-t-il. "Si l'on fait un lien entre les deux, c'est plutôt politique, nuance de son côté François Ecalles. Si l'on décide de repousser l'âge de la retraite, le discours politique peut alors être de dire que les économies réalisées sur le long terme permettront de financer les dépenses en matière de dépendance". D'après plusieurs rapports, il faudrait en effet un budget de 10 milliards d'euros d'ici 2030 pour assurer la prise en charge des personnes en perte d'autonomie. Là encore pour le financement, la marge de manœuvre est étroite. Il est déjà prévu que 0,15 point de CSG, soit 2,3 milliards d'euros, seront fléchés vers la branche autonomie de la Sécurité sociale à partir de 2024. Loin des 10 milliards donc.

Pour s'en approcher, la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) a récemment proposé **de relever de 0,28 point la CSG**. "La dépendance c'est la patate chaude que l'on se passe de gouvernement en gouvernement, constate Maxime Sbaihi. C'est une question d'équité entre les générations et il faut partager les efforts. On ne peut pas faire peser le poids des dépenses sur les générations suivantes. La solution est de mettre à contribution les retraités, ce sont eux qui ont le patrimoine. Cela peut prendre des formes différentes comme une hausse de la CSG, une contribution exceptionnelle", envisage-t-il. Une mesure loin d'être populaire à moins d'un an de la présidentielle...